

## Paratuberculose : l'essentiel sur la maladie

La paratuberculose est une maladie bactérienne contagieuse chronique de l'intestin qui touche principalement les ovins, les bovins (plus fréquemment les vaches laitières), les caprins et d'autres espèces de ruminants.

### LA BACTERIE

Le micro-organisme responsable, *Mycobactérium paratuberculosis* (même famille que le bacille de la tuberculose), est particulièrement résistant. Les animaux infectés – surtout ceux en diarrhée – l'excrètent en grande quantité dans leurs bouses. Dans le sol, il peut survivre pendant plus d'un an.

### LES SYMPTOMES

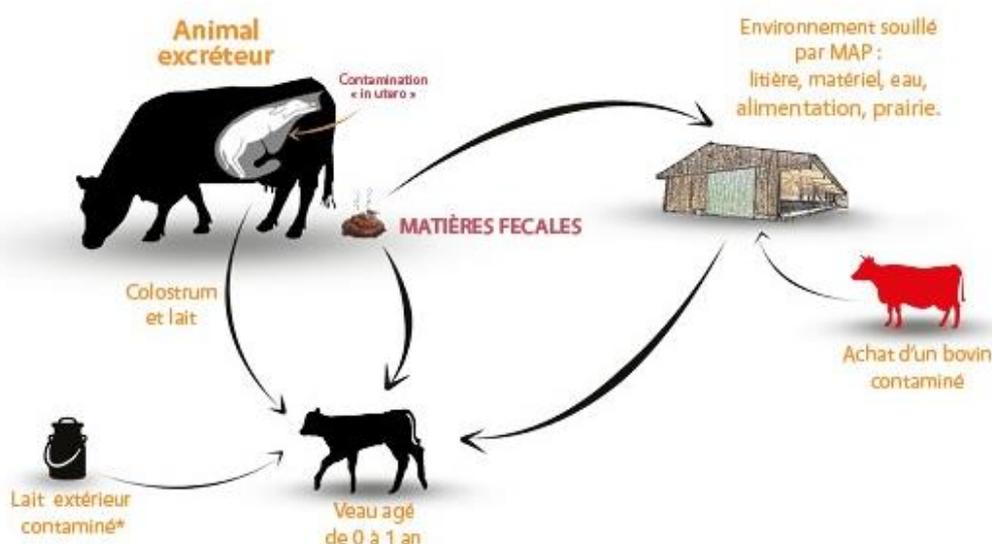
La paratuberculose est le plus souvent asymptomatique, et la forme clinique touche 3 à 5% d'animaux par an.

L'incubation est très longue : elle peut aller de quelques mois à plusieurs années, voir plus de 10 ans. Les signes cliniques apparaissent entre l'âge de 2 ans et 7 ans, chez les bovins, rarement au-dessous de 12 mois. Ils sont souvent déclenchés par un stress : vêlage, mise à l'herbe, parasitisme...

L'animal malade ne présente pas de fièvre, et déclare une diarrhée d'abord intermittente puis persistante, avec une forte odeur, et rebelle aux traitements habituels. La production lactée chute, il a le poil piqué et terne. Il perd du poids, tout en continuant à s'alimenter, s'affaiblit et meurt après quelques semaines d'évolution. Aucun traitement n'est possible.

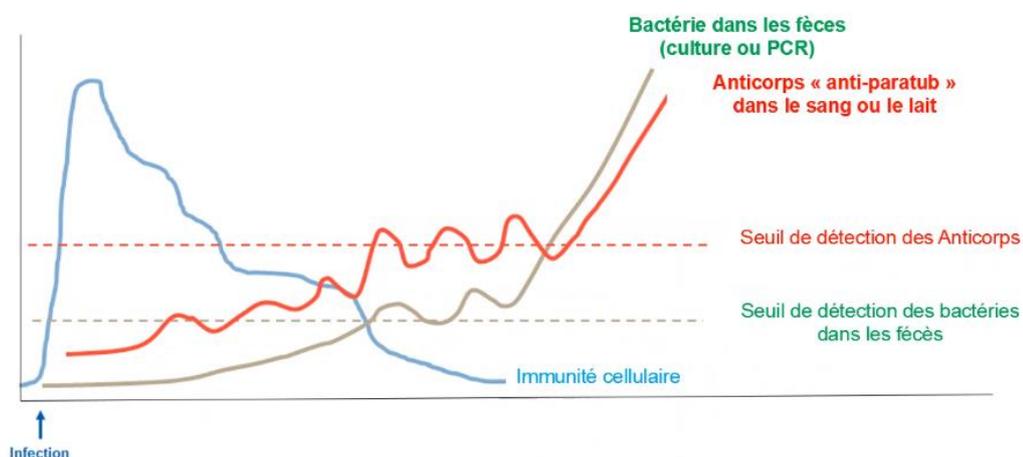


### LA CONTAMINATION



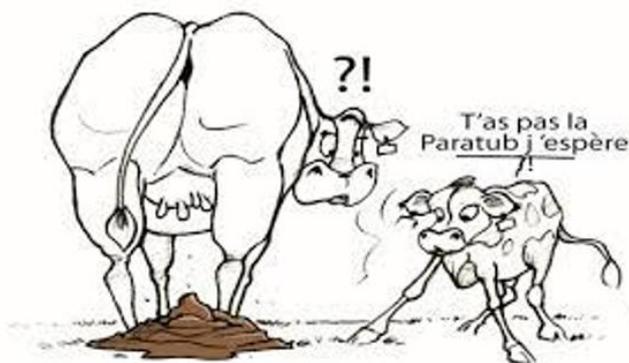
Les animaux infectés excrètent la bactérie dans les matières fécales, le colostrum et le lait. L'infection se fait tôt dans la vie de l'animal (majoritairement avant 6 mois) par l'ingestion de la bactérie via la nourriture (eau, lait) ou via l'environnement souillé par les matières fécales. Après ingestion, les bactéries se localisent dans la muqueuse de l'intestin grêle inférieur et dans les ganglions lymphatiques associés, avant leur période d'incubation. L'excrétion fécale de la bactérie débute avant l'apparition des signes cliniques, et les animaux porteurs « silencieux » représentent une source de transmission importante. La maladie peut également être transmise par une vache gravide infectée à son fœtus.

### Evolution de l'infection, de l'immunité et de l'excrétion fécale <sup>(1)</sup>



### DIAGNOSTIC ET ASSAINISSEMENT

Plusieurs méthodes de diagnostic existent, soit directe (recherche de la bactérie), soit indirecte (recherche des anticorps). Le choix de la méthode s'adapte à la situation de l'élevage concerné, et aux spécificités de la maladie : un animal infecté peut excréter la bactérie de manière intermittente, tout comme il peut présenter un résultat d'analyse sérologique négatif. La mise en place de mesures de gestion et de surveillance de la maladie permet un assainissement des troupeaux atteints sur plusieurs années.



## Les mesures de prévention

### **HYGIENE AU VELAGE**

L'idéal est de disposer d'un emplacement réservé uniquement au déroulement des vêlages. Dans tous les cas, le lieu de vêlage sera paillé abondamment (1Kg de paille/m<sup>2</sup>), nettoyé et désinfecté régulièrement. Cet endroit ne devra pas servir d'infirmierie, ni héberger d'animaux en diarrhée. Le matériel de vêlage (cordelettes, vêleuse...) devra être lavé et désinfecté après chaque utilisation.

### **CONDUITE D'ELEVAGE DES VEAUX**

En élevage laitier, le veau sera séparé de sa mère le plus vite possible (dès la naissance). Le colostrum qui lui sera distribué devra être récolté en trayant la mère après un lavage soigneux des trayons. Les veaux seront idéalement élevés isolés au moins jusqu'à l'âge de 6 semaines en cases ou en niches individuelles. Ils seront nourris en utilisant un seau unique par animal, lavé à l'eau chaude entre chaque buvée et désinfecté au moins une fois par semaine.

Il faut éviter de nourrir les veaux de manière collective avec du lait constitué de la traite mélangée d'un certain nombre de vaches.

En élevage allaitant, il faudra veiller à l'hygiène au quotidien des bâtiments qui abritent les couples mère/veau dans les premières semaines de vie (litière, mangeoires, dispositifs d'abreuvement...).

Les produits d'une vache confirmée excrétrice de la maladie ne seront pas élevés pour le renouvellement.

### **MAITRISE DES DEJECTIONS**

Le stockage des déjections devra être parfaitement maîtrisé afin d'éviter l'écoulement vers les aires de vie, d'alimentation ou d'abreuvement des animaux.

Le plan d'épandage devra prendre en compte le fait de ne pas épandre de déjections sur les parcelles accueillant des animaux de moins d'un an. L'épandage sera préférentiellement réservé aux terres à cultiver.

### **NETTOYAGE ET DESINFECTION**

Les bâtiments, les niches et les cases accueillant les animaux de moins d'un an devront être régulièrement nettoyés et désinfectés.

Pendant la période de stabulation les aires d'exercice devront être curées une fois par jour et les aires paillées devront recevoir quotidiennement de la paille (+/- 1Kg/m<sup>2</sup>).

### **CONDUITE DU PATURAGE**

Les mères allaitantes infectées ou excrétrices devront être regroupées dans un lot commun avec leurs veaux et conduit séparément du reste du troupeau pendant toute la saison de mise à l'herbe.

En cas de sols très acides, un traitement pourra être envisagé pour en rééquilibrer le pH (en chaulant).

### **ABREUUREMENT**

Pour les animaux de moins d'un an, l'eau d'abreuvement devra provenir du réseau ou d'un forage analysé. Si un puits est utilisé, l'eau devra être analysée annuellement et ne devra pas révéler de contamination fécale. L'accès des animaux aux mares et aux ruisseaux doit être interdit.

### **ALIMENTATION**

Il convient de veiller à l'équilibre alimentaire de l'ensemble des catégories d'animaux. En cas d'épisode de diarrhée d'origine alimentaire, le rationnement devra être corrigé au plus vite. Les éventuelles carences en oligo-éléments seront à corriger.

Les conditions hygiéniques de conservation et de distribution des aliments devront être maîtrisées (absence de moisissures, gestion des refus).

### **ISOLEMENT DES MALADES**

Tout animal présentant une diarrhée ou un amaigrissement devra être isolé et ses déjections ne devront pas être source de contamination pour les animaux les plus jeunes. Une coproscopie doit être effectuée pour rechercher la paratuberculose.

### **PARASITISME**

Le parasitisme digestif devra être maîtrisé au sein de l'élevage, en réalisant un dépistage et un traitement approprié.

**[Info & contacts :](http://www.gdsdesavoie.fr)**  
**[www.gdsdesavoie.fr](http://www.gdsdesavoie.fr)**